



Ligue Rhône-Alpes de volley-ball

Olympiade 2012-2016

Saison 2015-2016

Vaulx en Velin, le 21 septembre 2015

Réf. ST - BP L - n° 026

Destinataires : **Groupements sportifs**
Comité directeur
Comités départementaux
FFVB

<p>BUREAU EXECUTIF Procès-verbal n° 02 Réunion du 07 septembre 2015</p>
--

Présents : Michel Carras, Jean-Michel Ficheux, Béatrice Perrier, Thierry Placette, Bernard Thivillier, Nathalie Turin, Pierre Vouillot

Excusé : Patrick Brun

1 - Organisation

Béatrice Perrier annonce qu'elle va pouvoir cette année assumer de façon plus conséquente son rôle de secrétaire générale. Elle prend notamment en charge la responsabilité des secrétaires.

Concernant les secrétaires, l'information est donnée qu'Aïssa est arrêtée à ce jour en rapport avec sa grossesse. Il convient donc, en ce début de saison, de retoiletter les missions de chacune. Sylvie Thivillier et Laurène Marcou seront reçues par Pierre Vouillot en entretien individualisé. A cette occasion, il sera proposé à Sylvie Thivillier une évolution de fonction et de salaire.

En terme de fonction, la proposition est de la désigner secrétaire coordonnatrice administrative, fonction relevant du groupe 4 de la Convention collective nationale du sport.

Une revalorisation salariale sera proposée à Sylvie. Compte tenu de la situation financière de la Ligue, elle se ferait en deux temps : une première augmentation en septembre 2015, une seconde en juin 2016.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'absence d'Aïssa, ce début de saison inquiète les membres du bureau. Laurène Marcou parviendra-t-elle à répondre toute seule aux sollicitations des clubs pour leurs licences ?

Jean-Michel Ficheux ajoute qu'il va falloir changer l'ordinateur de la comptabilité, et avec, le logiciel de paie-compta-facturation. Il va donc y avoir du travail de configuration. Le plan comptable est également en cours de révision. Sur ces dossiers, Laurène va être fortement sollicitée.

Date d'approbation : 24/09/2015

Date de diffusion : 21/09/2015

Auteur : Béatrice Perrier



Site internet : www.lravb.fr

Rhône-Alpes Région



Des pistes sont évoquées pour pallier l'absence d'Aïssa : faire appel à des élus demandeurs de plus d'implication dans la vie de la Ligue, redéfinir les missions entre Grenoble et Lyon,

Aucune décision n'est prise ce soir, mais on va être vigilant.

Concernant les achats de matériel, Thierry propose de définir un plan pluriannuel d'équipement pour les locaux et les techniciens.

Une revalorisation salariale est également initiée pour les techniciens, afin de mieux prendre en compte les responsabilités de chacun.

Jean-Michel Ficheux et Michel Carras travaillent à l'établissement d'un outil permettant de mieux suivre leurs heures sur le plan quantitatif. Il est évoqué la nécessité d'ajouter un volet performance à ce suivi, que leurs missions s'intègrent dans le plan de développement de la Ligue. Il leur sera également demandé un prévisionnel de leurs actions sur une période de 3 mois.

2 - Les stages décentralisés

Le courrier proposé par Pierre Vouillot est validé. Il sera envoyé aux présidents de comités départementaux.

Le cahier des charges doit être retravaillé.

Un groupe de travail est défini : Jean-Michel Ficheux, Philippe Marta, Carole Mora, Johann Morel, Béatrice Perrier, Thierry Placette, Fabien Roy, Jean-Marie Schmitt et Pierre Vouillot.

Il se réunira mardi 15 septembre 2015 à Bron.

3 - Mise à jour du Bulletin régional d'Information (BRI)

La partie sportive du BRI est préparée par la CRS. Elle est en cours de relecture au sein de la commission.

La partie arbitrage est préparée par la CRA.

Les deux documents seront transmis pour relecture.

4 - Triple surclassement régional

Pierre Vouillot présente le dossier. Le triple surclassement permet à une minorité de jeunes de jouer à un niveau leur correspondant. La FFVB a mis en place un triple surclassement national. Sur le document fédéral, il est précisé qu'un triple surclassement régional pourra être délivré aux joueurs et joueuses pour évoluer dans les Championnats Régionaux selon la procédure établie entre les ligues régionales et la Commission Centrale Médicale.

L'idée est que la Ligue Rhône-Alpes propose une procédure, comme la Ligue des Flandres l'a déjà mise en place depuis plusieurs années.

La procédure prévoit qu'après constitution du dossier, avec l'avis médical (médecin référent) et l'avis technique (référent technique) c'est le médecin de ligue qui accorde le surclassement.

Il appartient au Comité Directeur de valider ce projet de dossier. Pour ce faire il est nécessaire que le bureau donne au préalable son accord.

Bernard Thivillier est favorable sur le fond, mais souhaite que le travail du référent permette à la procédure d'être élargie à l'ensemble des licenciés et ne bénéficie pas uniquement à des initiés.

A l'unanimité, les membres du bureau donnent leur accord et souhaitent que le dossier soit présenté au prochain comité directeur.

5 - Questions diverses

Michel Carras propose de se rapprocher de Casal Sport pour mettre en place un partenariat qui pourrait bénéficier à tous les clubs. Le bureau donne son accord.

Au prochain bureau, Cédric Partouche sera invité afin qu'il puisse présenter sa proposition de convention avec la Ligue.

Pour initier des recherches de partenaires, il est indispensable que la Ligue ait un site web attractif et dynamique. Pour s'en occuper, Jean-Michel Ficheux explique qu'il a pensé à Frédéric Rodet, ATD de l'Ain, qui gère déjà le site web du comité de l'Ain et dont ils sont très contents. A l'unanimité, le bureau valide cette idée. Reste à étudier sous quelle forme cela pourrait se faire (vacations, mise à disposition du comité de l'Ain, ...).

Fin de la réunion à 22h45.

La Secrétaire générale
Béatrice Perrier